

PROJET PEDAGOGIQUE

Mercredi /Périscolaire

2024/2025



44, rue des Prêles

57000 METZ

magnyanim@gmail.com

<https://www.magny-anim.com>



1.	INTRODUCTION	3
2.	UN PROJET PEDAGOGIQUE POUR REpondre A QUOI ?	3
3.	L’HISTOIRE DE MAGNY ANIM	4
4.	LES VALEURS DE MAGNY ANIM	4
5.	LA STRUCTURE	4
6.	LES OBJECTIFS ASSOCIATIFS	5
6.1.	Développer le vivre ensemble	5
6.2.	Accompagner la parentalité.....	5
7.	LE VIVRE ENSEMBLE.....	6
7.1.	le temps d’inscription :	6
7.2.	le rythme de l’enfant :	6
7.3.	inclusion sociale :	7
7.4.	la citoyenneté.....	8
7.5.	participation à la vie de l’alsh :	8
7.6.	le développement durable	9
8.	LE PLAISIR.....	10
9.	GRANDIR	11
9.1.	l’autonomie	11
9.2.	susciter et éveiller la curiosité	11
9.3.	éducation partagée pour un moi / pour une identité.....	12
10.	LE PUBLIC ACCEUILLI	12
11.	LE FONCTIONNEMENT GENERAL	12
12.	LES REPAS	13
13.	LES GROUPES.....	13
14.	JOURNEE TYPE	14
15.	L’EQUIPE D’ANIMATION	15
15.1.	le rôle de l’animateur	15
15.2.	le rôle de la direction.....	16
15.3.	accompagnement des stagiaires et évaluation.....	17
16.	LES REUNION D’EQUIPE.....	17
17.	LE PATENARIAT	18
18.	EVALUATION DU PROJET	18
19.	ANNEXES.....	19

1. INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une organisation qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs. Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

2. UN PROJET PEDAGOGIQUE POUR REpondre A QUOI ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de l'association Magny Anim. Au-delà de répondre à l'aspect réglementaire, il fixe les objectifs de travail de l'équipe.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

3. L'HISTOIRE DE MAGNY ANIM

Le centre de Loisirs de Metz Magny a été créé à la demande de parents avec le soutien de la municipalité, de la fédération Culture et Liberté et l'interassociation en juillet 1992.

Pour plus d'autonomie et répondre à la demande de parents du quartier, l'association Magny Anim a été créée le 20 avril 2006, pour poursuivre les activités de centre de loisirs et de vacances interrompues peu auparavant.

Des contacts ont immédiatement été pris avec l'interassociation gestionnaire du centre socioculturel de Metz Magny sur les modalités de reprise de l'accueil des jeunes, ainsi qu'avec la Fédération Culture et Liberté qui avait mis à disposition une salariée pendant plus de dix ans pour ses activités à la suite d'un accord avec la ville de Metz.

4. LES VALEURS DE MAGNY ANIM

Magny anim est une association laïque fondant son identité sur la prise en compte du juste équilibre de valeurs humanistes, certaines individuelles et d'autres collectives.

Nous croyons dans des valeurs individuelles d'autonomie, d'affirmation de soi, de liberté de pensée, de conscience et d'expression, de responsabilité. Nous élaborons notre action sur la reconnaissance du libre-choix, de la dignité, des ressources, des potentiels de chacun.

Nous croyons tout autant dans des valeurs collectives de respect, de reconnaissance et d'ouverture à l'autre, de solidarité, d'égalité. Notre action repose également sur le choix du dialogue et de l'empathie, de la justice et de l'équité.

5. LA STRUCTURE

Magny Anim organise ses activités au Centre Familial Social et Culturel de Metz Magny - 44, rue des Prêles - 57000 Metz.

Nous avons à notre disposition :

- 1 bureau
- 1 Salle ménagère
- 1 Cuisine
- Une salle d'accueil pour les enfants de 3 à 6 ans

- Une salle d'accueil pour les enfants de plus de 6 ans
- Une grande salle de 490 m²
- 2 salles d'activité de 90m² servant également pour les temps calme
- D'une aire de jeux extérieure ombragée



6. LES OBJECTIFS ASSOCIATIFS

Le projet éducatif de Magny Anim a défini les objectifs de l'accueil de loisirs autour de deux grands axes, conformément à ses objectifs statutaires :

6.1. DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE

- Mettre en place un système démocratique permettant à l'enfant de s'exprimer
- Développer l'esprit citoyen
- Renforcer le lien social
- Accueillir l'enfant en tant qu'individu à part entière

6.2. ACCOMPAGNER LA PARENTALITE

- Valoriser l'implication du parent dans la vie de Magny Anim
- Communiquer auprès des familles sur les objectifs, les valeurs, le fonctionnement
- Créer des temps favorisant l'échange entre les familles et l'équipe d'animation

Dans ce cadre, notre accueil de loisirs sans hébergement pose trois éléments fondateurs de nos visées pédagogiques :

- Le vivre ensemble
- Le plaisir

- Grandir

7. LE VIVRE ENSEMBLE

L'accueil de loisirs, lieu d'accueil collectif, est un lieu où la notion de vivre ensemble est essentiel C'est réussir à cohabiter, à partager, à échanger tout en faisant attention à l'autre et en tenant compte de tous

Prendre en compte l'enfant et sa famille dans leur singularité

L'accueil de loisirs est une structure d'accueil collectif Néanmoins pour accueillir au mieux les familles nous nous devons de prendre en compte chacun dans sa singularité pour permettre une intégration ;

7.1. LE TEMPS D'INSCRIPTION :

Un accueil individuel et physique

- Remise des documents :
- Fiche de renseignements,
- Fiche sanitaire de Liaison,
- Fiche de présence prévisionnelle

Tous ces documents sont à télécharger sur le site <https://www.magny-anim.com>

- La copie du carnet de vaccination,
- L'attestation du QF remis par la CAF,
- La notification « aide aux temps libres " uniquement pour les vacances

Possibilité de visiter les locaux, de prendre le temps d'échanger avec la directrice sur le fonctionnement.

7.2. LE RYTHME DE L'ENFANT :

- Adapter l'accueil, le mobilier, les jeux, en fonction des capacités et des possibilités de chacun

- Une organisation en groupe par tranche d'âges pour un fonctionnement adapté au quotidien
- Les enfants peuvent choisir leur groupe en fonction de leur envie, de leur besoin, des amitiés ou prendre le temps nécessaire pour changer de groupe
- Veiller dans le groupe à faire attention à chacun

Les temps d'accueil sur les journées accueils de loisirs :

- Echanger avec les enfants durant la journée : à table, lors des goûters, ...
- Que les animateurs ainsi que l'équipe de direction se rendent disponibles sur les temps d'accueil
- Avoir un lieu où les enfants et les parents peuvent venir pour discuter, échanger individuellement et en toute discrétion

7.3. INCLUSION SOCIALE :

Laïcité

L'association Magny Anim et ses membres applique le principe de laïcité, veille au respect de tous, au bon vivre ensemble et à la tolérance.

Handicaps

L'association Magny Anim accueille les enfants atteints d'handicaps divers ne nécessitant pas de prise en charge individuelle. Elle s'engage à s'adapter aux différentes difficultés, à ajuster les animations proposées. Elle sensibilise les autres enfants afin de garantir l'inclusion des enfants en situation d'handicap.

L'aménagement et l'organisation quotidienne :

- Une organisation de salles et de mobiliers favorable à une vie de groupe
- Du matériel et des jeux collectifs
- Des propositions d'activités favorisant l'échange, l'entraide et la coopération
- Faire du temps de repas un moment de convivialité et de partage.

Notion de respect, découverte des différences :

- Aborder les notions de respect et de tolérance au sein des groupes
- Echanger sur ce sujet, amener les enfants à se confronter à la différence, à prendre en considération l'Autre

- Rendre les bâtiments et l'accueil accessible à tous.

7.4. LA CITOYENNETE

La citoyenneté c'est l'apprentissage de la vie en société, la connaissance et le respect de l'autre. Les enfants font partie de la société à part entière. Il est donc nécessaire de les accompagner dans cette démarche en leur donnant une place pour s'exprimer et découvrir les bases de celle-ci.

S'exprimer :

- Faire en sorte que chaque enfant soit reconnu en tant qu'individu unique.
- Permettre que chaque enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres que ce soit par la parole ou toute autre forme.
- Exprimer son état d'esprit du moment.
- Laisser une place aux parents durant les temps d'accueil.
- Associer les parents à l'organisation de l'accueil de loisirs.

Esprit critique :

L'esprit critique c'est se questionner, s'interroger sur ce qui nous entoure pour essayer de le comprendre. Ne pas se limiter à ce que l'on connaît, ce que l'on aime, ou pense. Il faut essayer de se mettre à la place de l'autre pour pouvoir comprendre ses choix.

- Favoriser l'échange entre les enfants et les animateurs.
- Permettre à chacun d'être écouté
- Amener le participant (adulte ou enfant) à accepter que l'Autre pense différemment.

7.5. PARTICIPATION A LA VIE DE L'ALSH :

La place des parents :

- Accueillir le parent et se donner le temps d'échanger avec lui sur le fonctionnement.
- Permettre à tous parents de s'impliquer dans l'organisation et les orientations de l'accueil de loisirs, s'ils le souhaitent.

- Proposer des temps « festifs ou de rencontre » pour leurs permettre de participer à la vie du centre.

La place de l'enfant :

- Permettre aux enfants de s'appropriier le projet pédagogique.
- Donner la possibilité aux enfants de proposer des activités qu'ils souhaitent

7.6.LE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'idée est d'amener les enfants à se questionner sur les pratiques quotidiennes et à prendre connaissance de son environnement.

Découverte :

- Mettre en place auprès des enfants comme des adultes une véritable politique d'éducation au développement durable dans la vie quotidienne et dans les activités.
- Eveiller à l'impact de l'humain sur l'environnement.
- Faire découvrir la diversité et l'équilibre alimentaire.
- Découvrir son territoire de vie.

La restauration :

- Amener l'enfant à se questionner sur le contenu de son assiette (il faut goûter pour dire que l'on n'aime pas, travailler sur les représentations des fruits et légumes).
- Impliquer les enfants dans l'élaboration et la préparation du goûter
- Adapter le goûter en fonction du repas du jour et de la saison.

La gestion des déchets :

- Sensibiliser les enfants au tri sélectif afin d'imaginer une seconde vie à ces déchets.
- Permettre aux enfants d'adopter des pratiques simples permettant de trier les déchets créés pendant la journée.

8. LE PLAISIR

Rire - jouer - s'éclater- les copains - se poser- se sentir bien - sourire...

Venir par obligation (mode de garde) ou par désir, il y a différentes raisons pour venir à l'ALSH cela n'empêche pas que l'accueil de loisirs rime avec plaisir

S'amuser

- Vivre un temps de vacances.
- Favoriser le « jouer » à tout moment.
- Permettre à chacun de vivre des moments de loisirs et de plaisir

S'épanouir :

- Organiser la journée en permettant aux enfants de vivre selon leur propre rythme.
- S'assurer que l'équipe d'animation répond aux attentes exprimées par les enfants.
- Ne rien faire/ Papillonner
- Des temps calme et des temps libre permettant à l'enfant de choisir et de se poser si besoin à différents moments de la journée.
- Aménager des espaces dans chaque salle permettant de se poser et de quitter l'activité.

Le choix :

- Donner la possibilité aux enfants de s'exprimer sur le déroulement de leurs vacances, le contenu des animations proposées, et la qualité de l'accueil.
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs.
- Susciter l'envie.
- Permettre aux enfants d'aller au bout de leurs choix.

L'accueil au quotidien :

- Des lieux chaleureux
- Assurer un accueil personnalisé de chaque famille.
- Récolter les informations permettant d'améliorer l'accueil de l'enfant.

9. GRANDIR

Au cours de sa vie, l'enfant apprend à devenir autonome aussi bien dans les gestes de la vie quotidienne que dans ses choix et dans sa réflexion. Ceci en fonction de son âge et de son propre rythme. Il est essentiel d'amener et d'accompagner l'enfant dans ce processus nécessaire à son bon développement. On apprend tous les jours et à tout âge.

9.1. L'AUTONOMIE

L'aménagement pensé pour eux :

- Mobiliers adaptés à leur taille
- Sécurisation des espaces pour permettre une libre circulation dans les locaux

Un animateur dans le « laisser faire » :

- Donner un cadre mais laisser de la souplesse dans celui-ci
- Laisser le droit à l'erreur dans les actes de la vie quotidienne (un enfant qui renverse de l'eau lorsqu'il se sert ce n'est pas grave) c'est en faisant que l'on apprend
- Permettre à l'enfant de développer son imaginaire et de s'approprier l'activité, il n'y a pas de modèle type, à chacun ses envies et ses idées

Responsabilisation de chacun :

- Participation aux tâches quotidiennes (aider à installer le matériel d'activité, ranger l'activité, débarrasser sa table lors des repas, ranger sa salle...)
- Permettre à l'enfant de ranger et de retrouver ses affaires facilement.
- Une hygiène corporelle pour soi et pour tous (lavage des mains...)

9.2. SUSCITER ET EVEILLER LA CURIOSITE

- De part un planning et des propositions d'activités variées amener l'enfant à expérimenter et à découvrir
- Permettre le départ en vacances en participant à des mini-séjours
- Donner envie, motiver pour amener l'enfant à essayer, à participer
- Chercher des ressources et compétences extérieures.

9.3. EDUCATION PARTAGEE POUR UN MOI / POUR UNE IDENTITE

- Créer diverses occasions d'apprentissage
- Faire découvrir d'autres valeurs, d'autres règles de vie
- Permettre de pouvoir s'identifier auprès de différentes personnes
- Se découvrir et apprendre à se connaître soi même
- Partager ses connaissances et compétences

10. LE PUBLIC ACCEUILLI

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement prend en charge les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 12 ans.

Tous les enfants seront accueillis dans une démarche égalitaire sans discrimination sociale ou culturelle et les enfants présentant un handicap physique ou moral seront également accueillis avec les éventuelles prédispositions que nécessite un accueil de qualité.

Magny anim a une autorisation préfectorale renouvelable annuellement pour accueillir 20 enfants de - de 6+ans et 35 enfants de + de 6 ans.

11. LE FONCTIONNEMENT GENERAL

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement PRERISCOLAIRE est organisé par l'association MAGNY ANIM est ouvert :

HORS VACANCES SCOLAIRES
MERCREDIS
7h30/17h00
Service péri accueil
17H00/18H30

12. LES REPAS

Les repas sont confectionnés et livrés en liaison chaude par la société ELIOR.

Les menus sont affichés dans les locaux de Magny Anim et disponibles sur le site de l'association.

13. LES GROUPES

De par la configuration de nos locaux et pour un accueil de qualité, adapté à tous, nous avons fait le choix d'organiser notre accueil en différents groupes. Ces derniers sont établis en fonction de tranches d'âges afin d'adapter le rythme de la journée, les activités et le mobilier aux enfants présents.

Le passage d'un groupe à l'autre n'est pas déterminé par l'âge anniversaire de l'enfant. Ceci se fait plus en fonction des souhaits (amitié) et capacité de chacun.

Groupe des 3-6 ans :

Il est encadré par des animateurs formés à l'accueil des tous petits. La journée est organisée par un ensemble de rituel permettant d'être rassuré et de vivre la séparation avec la famille le mieux possible.

Les animateurs proposent plusieurs ateliers et les enfants s'inscrivent comme ils le souhaitent. La durée des activités est adaptée aux capacités de concentration de ces enfants. L'organisation de la vie quotidienne permet de se repérer dans le déroulement de la journée.

Groupe + de 6 ans :

Encadrés par 3 à 4 animateurs qui organisent le temps de loisirs afin d'amener les enfants à se questionner sur le contenu et le déroulement de leur temps de loisirs. La journée s'organise en alliant ateliers sportifs et d'imagination, création manuelle. Nous les amenons à participer de plus en plus au fonctionnement et à l'organisation de leurs temps d'activités en fonction de l'âge

14. JOURNEE TYPE

Horaires	Descriptif
7h30 - 9h00	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des enfants et des familles • Temps de jeu libre
9h - 9h30	<ul style="list-style-type: none"> • Rangement de la salle • Passage aux toilettes • Boisson (jus de fruits, eau ou lait) • Accueil des derniers enfants
9h30 - 9h45	<ul style="list-style-type: none"> • Explication de la journée et des activités
9h45 - 11h30	<ul style="list-style-type: none"> • Temps d'activité (mise en place, activité et rangement)
11h30 - 11h45	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la table par les enfants et animateurs • Mise en place des couchettes par les enfants et animateurs • Passages aux toilettes
11h45- 12h30	<ul style="list-style-type: none"> • Repas
12h30 - 12h45	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la couchette pour les - de 6 ans et passage aux toilettes • Débarrasage de la table par un animateur et des enfants
12h45 - 14h00	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de sieste/temps calme • Accueil des enfants inscrits l'après-midi (de 13h30 à 14h) • Réveil échelonné des enfants (à partir de 13h30) • Temps libre calme
14h15h-16h15	<ul style="list-style-type: none"> • Temps d'activité (mise en place, activités et rangement)
16h15 - 16h30	<ul style="list-style-type: none"> • Goûter et début de l'accueil des familles
16h30 - 17h00	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de jeu libre • Accueil des familles
17h00- 18h30	<ul style="list-style-type: none"> • Rangement de la salle • Temps calme collectif et départ des derniers enfants

15. L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est constituée de 6 animateurs diplômés ou en formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) et d'une directrice d'accueil de loisirs.

L'équipe construit ensemble en début d'année ce projet pédagogique et se fixe plusieurs objectifs énumérés précédemment. Chaque animateur peut proposer un projet d'animation à mener auprès du groupe de son choix sur l'année.

15.1. LE ROLE DE L'ANIMATEUR

Par rapport aux enfants :

- Être à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes : tenir compte de l'avis de chaque enfant
- Prendre en compte chaque enfant et respecter les différences de chacun
- Être garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Fixer les règles de la vie en collectivité (règlement, charte)
- Reconnaître les compétences de l'enfant et les valoriser
- Être force de proposition
- S'adapter à l'âge de l'enfant et réajuster son activité si nécessaire
- Gérer complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- Connaître les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités
- Proposer des activités originales et adaptées aux enfants
- Avoir langage approprié et correct
- N'émettre aucun jugement
- Respecter le projet pédagogique

Par rapport à ses collègues :

- Savoir travailler en équipe et écouter l'autre
- Respecter le travail de l'autre
- Participer activement aux réunions de préparation
- Respecter les horaires, ses collègues et sa hiérarchie
- Essayer de mettre en place des projets d'animation
- Être capable d'évaluer ses actions
- Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Communiquer sur les conflits et se donner les moyens de les gérer

- Travailler en collaboration avec la direction et appliquer les décisions prises
- Faire part à la direction des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes)

Par rapport aux familles :

- Être à l'écoute et accueillant
- Communiquer sur la journée de leurs enfants aux familles
- Savoir répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées
- N'émettre aucun jugement
- Être attentif aux personnes qui viennent chercher les enfants (autorisations...)
- Avoir un langage approprié et correct, même en cas de conflit

Par rapport aux locaux :

- Ne pas fumer dans les locaux, ne pas consommer d'alcool ou de drogue
- Respecter les règles de sécurité du centre
- Utiliser au maximum le matériel existant, en prendre soin et le ranger correctement
- Ne pas utiliser son téléphone portable pendant son temps de travail

15.2. LE ROLE DE LA DIRECTION

Par rapport à l'équipe :

- Reconnaître les compétences de l'animateur et les utiliser
- Gérer les conflits, les programmations, les sorties, les horaires, les remplacements
- Animer les réunions de bilan et de préparation
- Assurer la sécurité de son équipe
- Rester neutre et n'émettre aucun jugement
- Être disponible et à l'écoute
- Etablir le plan administratif et financier (subvention, achats des activités...)
- Être garant du bon fonctionnement

Par rapport aux familles :

- Etablir le premier contact avec les nouvelles familles
- Communiquer sur les programmes d'activités et sorties

- Rencontrer les familles pour une première inscription et expliquer le fonctionnement
- Intervenir lors d'un conflit entre les familles et un membre de l'équipe
- Être disponible pour leurs questions et demandes
- Être garant du règlement à respecter

Par rapport aux enfants :

- Être garant du projet pédagogique
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants
- S'assurer que les enfants sont vaccinés
- Faire respecter les règles d'hygiène
- Alerter en cas de suspicion de maltraitance

15.3. ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES ET EVALUATION

Le directeur ayant un rôle de formation auprès de son équipe, il soutient et accompagne les stagiaires tout au long de leurs stages. Le directeur nommera un animateur diplômé référent pour le seconder dans cette mission.

En début de formation, il sera demandé aux stagiaires de poser des objectifs de formation afin de répondre à une question simple : « Mon stage sera réussi si... ».

Une grille d'auto-évaluation (cf. Annexes) leur est présentée lors de la réunion de préparation et 3 temps d'évaluation leur est proposé : au début, au milieu et en fin de stage afin de leur permettre d'analyser leurs actions et éventuellement mettre en place des méthodes correctives.

Des rencontres informelles seront également possibles.

Les stagiaires participent activement à l'élaboration du programme d'activité et autant que faire se peut, à l'élaboration du projet pédagogique.

16. LES REUNION D'EQUIPE

L'équipe de direction prépare un préprogramme afin de définir les grandes orientations des mercredis et vacances et les sorties.

L'équipe d'encadrement se réunit en amont pour travailler sur le projet pédagogique et finaliser le programme d'activités. Elle définit les animations à mettre en place et prépare les grands jeux en rapport avec le thème des vacances.

Lors de ces réunions seront également définis les modes de travail en commun et l'organisation des journées, les missions et responsabilités de chacun ainsi que l'organisation du fonctionnement de l'usage du matériel.

Les règles de sécurité et de conduites à tenir lors de l'encadrement des enfants sont également rappelées.

Des mises au point en petits groupes peuvent être provoquées par la direction, si nécessaire.

17. LE PATENARIAT

Afin de répondre aux objectifs pédagogiques, nous collaborons avec plusieurs structures associatives de Metz et du quartier de Metz Magny pour permettre aux enfants de mieux se repérer dans leur quartier et de découvrir leur environnement.

Ainsi, nous sommes amenés à nous rendre régulièrement à la Bibliothèque du quartier, à la ludothèque mais également à des initiations à la pêche avec la fédération départementale de la pêche, au Base Ball avec le club local, au l'athlétisme avec le club A2M,

18. EVALUATION DU PROJET

Evaluer permet de voir le degré de réalisation du projet au regard des objectifs initiaux, et ainsi vérifier que ceux-ci sont atteints ou non.

Cette évaluation se fera par le biais de réunions bilan avec l'équipe d'animation, mais aussi avec les enfants et les parents.

Différentes formes permettront de donner la possibilité à chacun selon ses aptitudes de donner son avis.

On pourra ainsi comparer les objectifs souhaités avec les résultats obtenus, ceci pour nous permettre de resituer le fonctionnement par rapport aux objectifs visés.

19. ANNEXES
